

**Session du Conseil départemental**

Lundi 26 octobre 2015

**Discours de Maurice Leroy,**

Ancien Ministre,  
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

**Rapport de la Chambre Régionale des Comptes et DM2**

*Seul le prononcé fait foi*

Mes chers collègues,

**A en croire Voltaire, « Les bonnes nouvelles sont toujours retardées, et les mauvaises ont des ailes ».**

Faisons mentir le philosophe de Ferney en débutant cette session par deux bonnes nouvelles : **LE RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES QUI SALUE LA GESTION Saine ET MAÎTRISÉE DE NOTRE COLLECTIVITÉ ENTRE 2009 ET 2013 ET LE RAPPORT DU PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES, DIDIER MIGAUD QUI CITE EN EXEMPLE APPROPOLYS, NOTRE CENTRALE D'ACHATS MUTUALISÉE AVEC L'EURE-ET-LOIR ET LE LOIRET, COMME UN MODÈLE DE BONNE PRATIQUE.**

En ce temps marqué par des crises financières et économiques majeures ; en ce temps marqué par un endettement - malheureusement - historique de la France, puisque la dette publique dépasse les 2 000 milliards d'euros et que notre déficit public équivaldra demain à 100 % de notre PIB ; il est heureux de voir notre collectivité prise en exemple pour sa bonne et saine gestion des deniers publics.

La Chambre Régionale des Comptes a contrôlé notre Conseil départemental, épreuve si souvent redoutée par les exécutifs !

**Que dit la Chambre Régionale des Comptes ?**

En tout premier lieu, **LA CRC SOULIGNE LA PERTINENCE DE NOTRE DÉMARCHE LOIR&CHER 2020** pour engager une réflexion commune sur l'avenir de notre département. Par sa méthode et son approche très pragmatique, Loir-et-Cher 2020 a permis à notre Conseil départemental de se préparer aux défis auxquels il doit répondre, à savoir la hausse constante des demandes sociales face à des marges financières de plus en plus réduites. La dynamique et la méthode Loir-et-Cher 2020 permettent à notre département d'anticiper et d'amorcer des évolutions indispensables aussi bien dans son fonctionnement interne que dans sa manière de travailler avec les autres acteurs de notre territoire.

**SECOND POINT QUE TRAITE LE RAPPORT, ET QUI TROUVE AUJOURD'HUI UNE ILLUSTRATION PARFAITE DANS LA PRÉSENTATION DE LA SECONDE DÉCISION MODIFICATIVE : LA GESTION TRÈS Saine DE NOTRE BUDGET. LA CRC RELÈVE AINSI LE FAIBLE TAUX D'ENDETTEMENT DE NOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LA PARFAITE MAÎTRISE DE SES DÉPENSES.**

Depuis des années, nous portons une attention toute particulière à **la maîtrise de nos dépenses**. Nos efforts s'avèrent payants. Comme je vous le disais en juin dernier, lors de la présentation de notre Compte Administratif 2014, **REVPOL, NOTRE RÉVISION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES, REPRÉSENTE UN GAIN NET DE 8,8 MILLIONS D'EUROS SUR L'EXERCICE 2014 ! Sans Revpol, notre capacité de désendettement se serait dégradée de 20 % alors que nous sommes parvenus à l'améliorer de 5 % !**

Par ailleurs, le projet de seconde Décision Modificative que je vous présente aujourd'hui ne constitue qu'un ajustement de **0,1 % net par rapport à nos prévisions budgétaires votées pour l'année 2015 !** C'est le signe manifeste d'une bonne anticipation et d'un respect parfait des objectifs de notre Budget Primitif pour 2015.

Cette maîtrise budgétaire saluée par la Chambre Régionale des Comptes, et qui se traduit dans le projet de DM2, est d'autant plus remarquable que vous connaissez tous le contexte financier extrêmement tendu des Conseils départementaux. Ce que je vous annonçais il y a quelques mois est en passe de se réaliser : **D'ICI FIN DÉCEMBRE, UNE DIZAINE DE CONSEILS DÉPARTEMENTAUX SE TROUVENT DÉJÀ EN SITUATION DE QUASI FAILLITE !** Pris à la gorge, asphyxiés financièrement, subissant la baisse des dotations de l'État conjuguée à l'explosion du nombre de bénéficiaires du RSA, près de dix départements se trouvent dans l'incapacité d'équilibrer leurs budgets pour cette année 2015.

Avec courage et constance dans la rigueur, le Loir-et-Cher a agi résolument pour ne pas subir ce terrible scénario de la faillite ! Et je vous l'illustre immédiatement : notre objectif de maîtrise de dépense de la masse salariale était ambitieux. Or, nous avons fait mieux que le tenir, nous l'avons dépassé avec une économie supplémentaire de plus d'un million d'euros ! **NOUS REALISONS PLUS D'UN MILLION D'EUROS D'ECONOMIES SUR NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT !!!**

Là où il y a une volonté il y a un chemin. Cette volonté nous l'avons, ce chemin nous le traçons ensemble avec nos services départementaux qui, par leurs efforts constants de bonne gestion, rendent ce résultat possible. **EN CET INSTANT, JE VEUX RENDRE UN HOMMAGE APPUYÉ ET DIRE MA RECONNAISSANCE À TOUTE NOTRE ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE, À CHACUNE, CHACUN DES 1 700 AGENTS DE NOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER.**

Mes chers collègues, comment peut-on garder son calme lorsque l'on entend le Ministre de l'Economie et des Finances oser déclarer doctement, au sujet des collectivités territoriales, je le cite : *« Je sais qu'elles peuvent faire des économies notamment en baissant les frais de fonctionnement ! »*, fin de citation.

Pourtant, mes chers collègues, c'est bien l'État qui prévoit dans son budget pour 2016, la création nette de 8 304 emplois de fonctionnaires d'État, une première depuis 2003 ! C'est bien l'État qui, non seulement incapable de tenir ses promesses d'économies en matière de fonctionnement, annonce des débloques de crédits exceptionnels, des fonds spéciaux, des baisses d'impôts à coups de milliards d'euros ! La rapporteur du budget 2016 doute elle-même de la véracité des économies de l'État estimant que sur les 16 milliards d'économies annoncés par Bercy, 3,45 milliards sont, je la cite, « *non documentés* » par des mesures concrètes ! Non, décidément ! **Le gouvernement est bien mal inspiré de faire la leçon aux collectivités, d'autant qu'à la différence notable de l'Etat, nos collectivités, elles, votent leurs budgets en équilibre !** Comme l'écrivait si justement **MONTAIGNE : "C'EST UNE BELLE HARMONIE QUAND LE FAIRE ET LE DIRE VONT ENSEMBLE."**

Il est vraiment urgent que l'État prenne ses responsabilités ! Nous ne pouvons plus nous contenter de mesures d'urgence et d'aides exceptionnelles qui ne sont souvent que cautères sur jambe de bois. A quoi sert-il de verser un milliard d'euros aux collectivités après les avoir asphyxiés par des coupes claires dans leurs dotations ?

L'État, comme le Gouvernement, doivent comprendre ce fait simple : **l'investissement public est l'un des poumons économiques de notre pays. Les collectivités sont le premier investisseur !** Réduire leur capacité d'investissement, c'est faire augmenter encore le chômage en France avec pour conséquence directe, pour les Conseils départementaux, l'explosion à terme du nombre de bénéficiaires du RSA !

Quand d'autres Conseils départementaux sont contraints de voter des budgets insincères, de ne pas inscrire le versement du RSA pour le mois de décembre, comme ce fut le cas en début d'année dans le Nord et dans le Cher, le Loir-et-Cher, lui, tient son cap ! C'est ainsi que **MARDI 13 OCTOBRE DERNIER**, le rapport de la Cour des comptes, au plan national cette fois, cite en exemple le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir et le Loiret pour la mutualisation de leurs moyens au sein de la centrale d'achat Approlys. **DIDIER MIGAUD, PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES, LE SOULIGNE LUI-MÊME, JE LE CITE : « CES BONNES PRATIQUES, OBSERVÉES PAR EXEMPLE DANS LES DÉPARTEMENTS DU LOIRET, DU LOIR-ET-CHER ET DE L'EURE-ET-LOIR, POURRAIENT ÊTRE GÉNÉRALISÉES AFIN DE DÉGAGER DES MARGES FINANCIÈRES PRÉCIEUSES »**, fin de citation.

Cette reconnaissance de notre bonne gestion et de l'innovation du Loir-et-Cher avec ses partenaires de l'Eure-et-Loir et du Loiret, démontre combien nous nous sommes mobilisés pour faire face aux difficultés budgétaires que traversent nos collectivités.

**La gestion saine de notre département nous permet de continuer à investir dans les grands travaux d'infrastructures tels que le déploiement du Très haut débit via Loir-et-Cher numérique ou la déviation de Cellettes, sous l'impulsion de notre collègue Bernard PILLEFER.**

La gestion saine de notre département nous permet de faire face à la hausse des dépenses liées au handicap et à la protection de l'enfance, dossiers suivis par notre collègue Florence DOUCET.

La gestion saine de notre département nous permet d'engager une aide d'urgence de 300 000 euros pour nos éleveurs en difficulté dont les entreprises agricoles sont essentielles à notre tissu économique. Je tiens à remercier nos collègues Pascal BIOULAC et Jacques MARIER pour leur engagement personnel en lien avec les services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

La gestion saine de notre département nous permet de mener des mutualisations vertueuses avec les départements voisins et d'ainsi réduire les coûts au plus juste. J'en remercie notre 1<sup>er</sup> Vice-Président, Nicolas PERRUCHOT, en charge des finances.

Ce formidable travail collectif et cet avenir commun, nous refusons de les voir hypothéqués par des perspectives financières nationales chaotiques et une attitude ambiguë de l'État vis-à-vis des collectivités.

Les Conseils départementaux qui ont finalement survécu à la loi NOTRe ne doivent pas à présent périr par asphyxie financière !

Le grand **Raymond Devos**, que j'apprécie tant personnellement, ne disait-il pas avec son talent, je le cite : « **IL M'EST ARRIVÉ DE PRÊTER L'OREILLE À UN SOURD. IL N'ENTENDAIT PAS MIEUX !** », *fin de citation.*

A l'État de prouver désormais qu'il est capable d'entendre !

Je vous remercie.